

**MAIRIE DE  
SAINT-BONNET-DE-BELLAC  
(HAUTE-VIENNE)  
87300**

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021</b>
---

L'an **deux mil vingt et un**

Le : 15 avril à **20 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 07 avril 2021

**Présents** : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette - M. NORMAND Alain  
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal  
Mme JAUSOIN Béatrice – M. HEGARTY Thomas - Mme PORTOLAN Jocelyne  
Mme CHAPUT Martine - M. LEPINE Christian

**Secrétaire** : M. HEGARTY Thomas

**ORDRE DU JOUR** :

- Fixation du taux des taxes foncières (bâti et non bâti) : décide de ne pas augmenter les taux, adopté à l'unanimité
  - Taxe foncière (bâti) 37,81 % (dont taux départemental 2020 de 18,96 %)
  - Taxe foncière (non bâti) 65,46 %
  
- Vote des subventions 2021 : adopté à l'unanimité sauf M. JOLY qui ne prend pas part au vote concernant la subvention à l'Espérance Sportive de St Bonnet de Bellac
  
- Vote des budgets 2021
  - Budget assainissement** : adopté à l'unanimité  
La section d'exploitation s'équilibre à 38 976 €.  
La section d'investissement s'équilibre à 24 228 €.
  - Budget principal** : adopté à l'unanimité  
La section de fonctionnement s'équilibre à 655 000 €.  
La section d'investissement s'équilibre à 575 449 €.
  
- Restauration de l'église : attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet PAUGNAT Hervé, architecte DPLG à LIMOGES, niveau de rémunération 8,50 % - adopté à l'unanimité
  
- Travaux et demandes de subventions :
  - Restauration de l'église : demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local en supplément de la DETR sollicitée) - adopté à l'unanimité
  - Rénovation du logement au-dessus de l'épicerie :
    - remplacement de fenêtres et travaux d'électricité et de plomberie, travaux en régie par les agents communaux concernant les papiers peints, peintures et sols - adopté à l'unanimité
    - demande de subvention DSIL - adopté à l'unanimité
  - Illuminations de Noël : décision est prise d'illuminer le village de Bel Air et de demander une subvention auprès du SEHV - adopté à l'unanimité

- Emprunts :
  - Prêt à taux bonifié-programme 2021 : 6 000 € à taux 0 - adopté à l'unanimité
  - Prêt relais de 64 000 € en attente du versement du FCTVA - adopté à l'unanimité
  - Prêt de 98 000 € pour financer l'ensemble des travaux - adopté à l'unanimité
- Participation aux frais de séjours des enfants domiciliés sur la commune : adopté à l'unanimité
- Motion contre le projet « Hercule » : projet initié par le gouvernement à la demande de la Commission Européenne, est un projet de réorganisation se traduisant par la scission du groupe EDF en trois entités : adopté par 9 pour, 1 contre et 2 abstentions.

**\* Informations du Maire au Conseil Municipal :**

- Couverture de la chapelle du Pont St Martin : suite à une demande de démoussage du toit auprès de deux entreprises, il s'avère que cette opération est trop compliquée et qu'il faudra refaire la couverture, l'urgence est de protéger la voûte du cœur, peut-être découvrir et bâcher en attendant la réalisation des travaux. Devis d'un montant de 11 951,70 € HT pour 187 m2.
- Monument aux morts : prévoir la peinture des grilles et des obus, le conseil municipal se propose d'effectuer eux-mêmes les travaux, Martine CHAPUT indique que son mari pourrait prêter une sableuse qui sera utilisée par les agents communaux pour les décaper.
- Ecole ouverte pendant le confinement : les enseignants ont été volontaires pour accueillir les enfants des soignants.
- Chemins de randonnée : si les conditions sanitaires le permettent, Joël DECHATRE, conseiller délégué, va mettre en place une commission idoine afin de faire avancer ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 16 avril deux mil vingt et un à 0 heure et cinquante minutes.